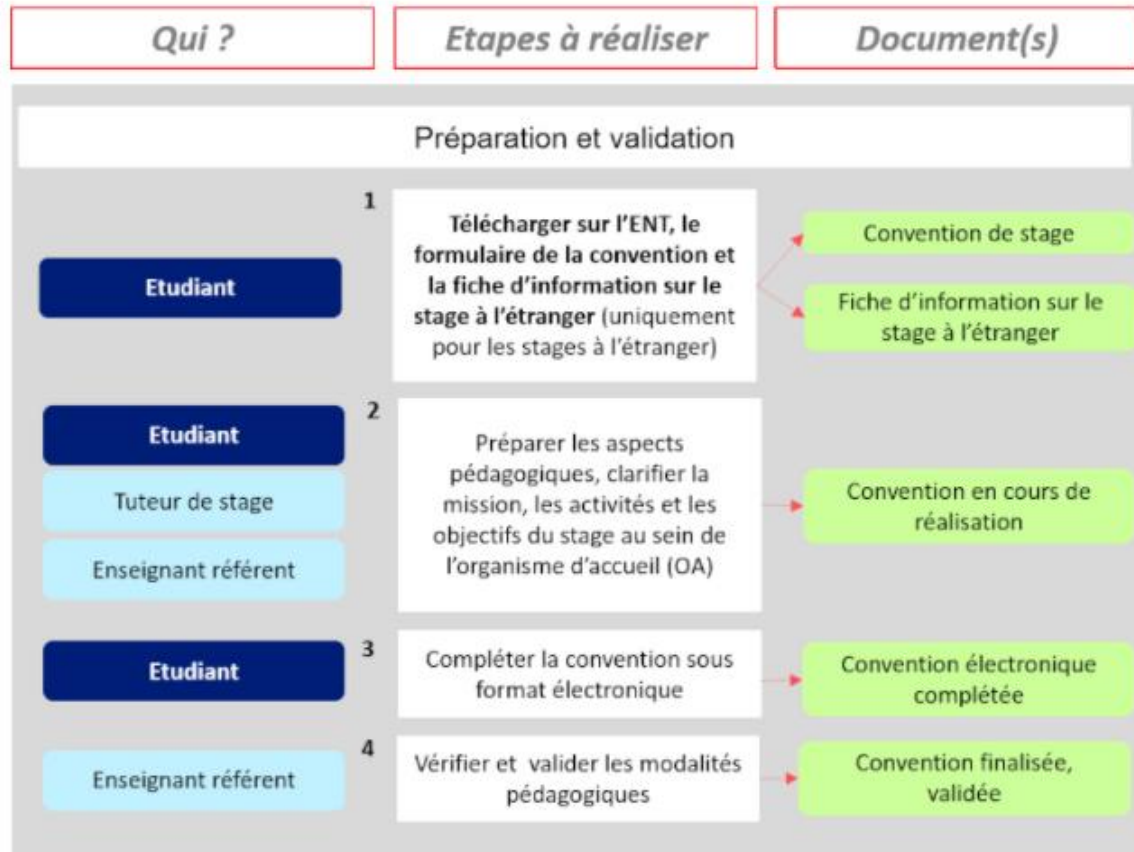


STAGES NON GRATIFIES ETUDIANTS UT2J

- **AVANT** le stage

Fiche accueil : le référent CLLE remettra la [fiche accueil](#) au secrétariat du laboratoire

La convention de stage (en 3 exemplaires originaux) de l'UT2J sera déposée au secrétariat pour vérification des mentions et signature par la Direction de l'Unité qui dispose d'une délégation de signature.



Procédure & convention UT2J à consulter sur l'ENT : rubriques « formation & vie étudiante » -> « stage »

**Aucun stage ne peut commencer
sans la validation des conventions par les établissements**

- **PENDANT** le stage

Le stagiaire se présentera au secrétariat CLLE le jour de son arrivée pour récupérer son exemplaire de la convention et les documents nécessaires à son installation.

- **APRES** le stage

Le stagiaire rendra le badge qui lui aura été éventuellement fourni par le service logistique de la MDR.

Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire :

Nathalie Tullio

nathalie.tullio@univ-tlse2.fr

Bureau C531 – 5^e étage - Tél : 05 61 50 35 34